



PREAVIS DE GREVE

Monsieur Bruno Ben Sasson,
Directeur de l'Établissement GDF SUEZ Energie
France

A Paris la Défense le 10 mars 2013

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève pour le 25 mars 2014, conformément aux dispositions prévues aux articles L2512-1 et L2512-2.

Sous réserve d'une solution satisfaisante préalable pour le personnel concerné, la cessation concertée du travail prendra effet à 0 heure, le 25 mars 2014 et pour une durée illimitée.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble du personnel de la Business Entité « Entreprises et Collectivité » de la Branche Energie Europe pays France.

Nous renouvelons la volonté du personnel de voir s'ouvrir de véritables négociations sur le projet de fusion entre E/C et Cofely Service.

Dans l'attente, nous vous demandons de prendre toute disposition dans le respect du droit de grève en matière de négociation préalable ou de concertation prévue.

Veillez croire, Monsieur Le Directeur, à l'expression de nos sentiments syndicaux.

Pour la CFDT
Pascal PICARD

Pour la CFE CGC
Didier GUICHARD

Pour la CFTC
Franck LECLERC

Pour la CGT
Philippe PADEIRO

Pour EeFO
Gildas GOUVAZE